

Besoin d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans

Retrait du Dossier de pré-inscription

En fonction de votre
recherche et de votre besoin :

Vous pouvez vous rapprocher
des services suivants

Un accueil au domicile d'une
assistante maternelle



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable du R.P.E.

En accueil collectif (crèche
l'Auceloun à Roquemaure)



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable de la crèche
« l'Auceloun »

Si vous vous posez des questions
sur le choix d'un mode d'accueil



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable du R.P.E.

Tous les dossiers

Sont disponibles à l'accueil de la mairie

Dépôt du Dossier de pré-inscription

Dossier à rendre complet

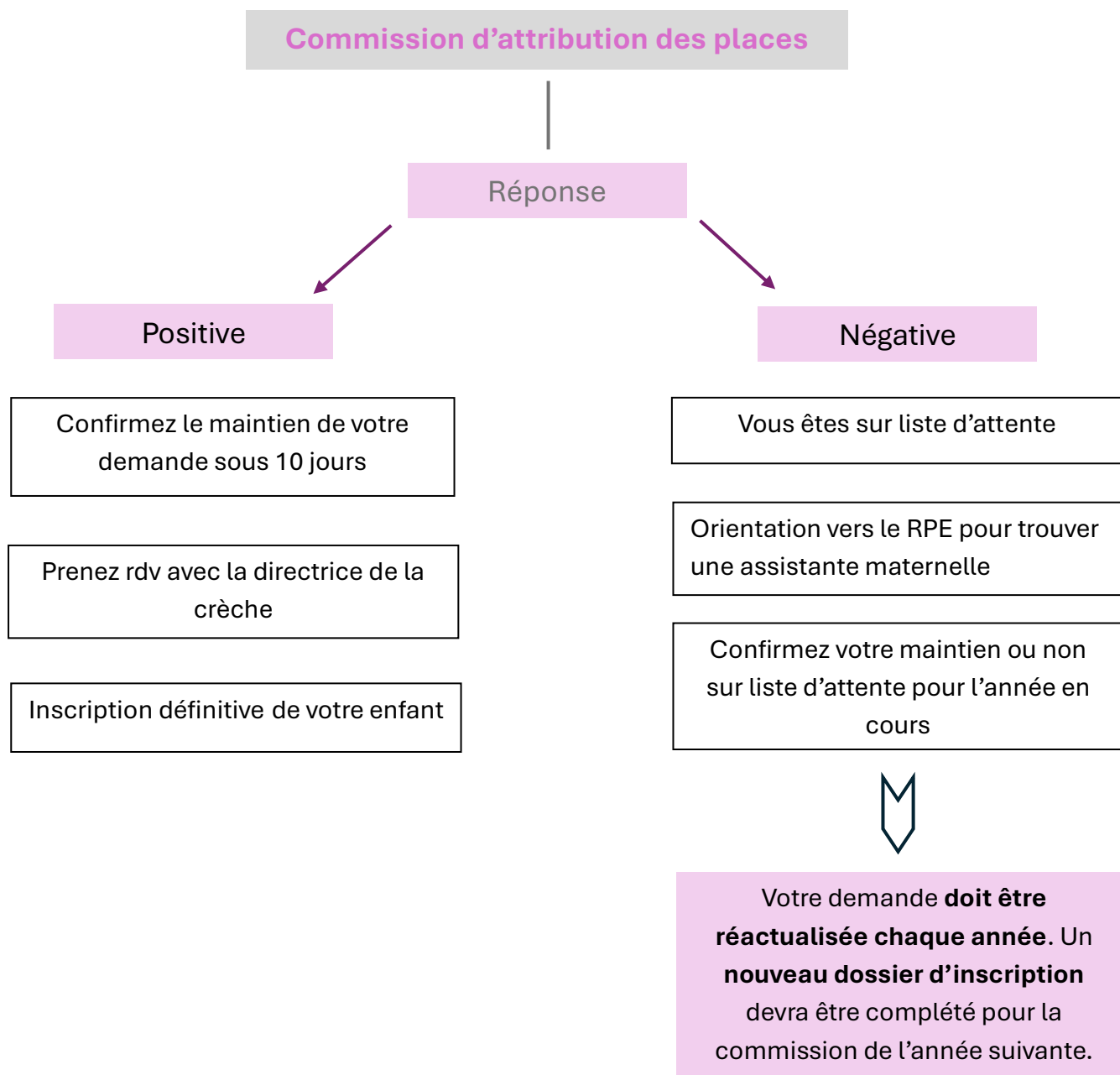


Au R.P.E. pour une mise en
relation avec les assistantes
maternelles du secteur



A la crèche l'Auceloun, pour son
étude lors de la commission
d'attribution des places

Pour une demande de place à la crèche, votre dossier complet déposé, il sera étudié lors de la commission qui se tient entre les mois d'avril et mai. Les suites de la commission d'attribution :



Besoin d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans

Retrait du Dossier de pré-inscription

En fonction de votre
recherche et de votre besoin :

Vous pouvez vous rapprocher
des services suivants

Un accueil au domicile d'une
assistante maternelle



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable du R.P.E.

En accueil collectif (crèche
l'Auceloun à Roquemaure)



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable de la crèche
« l'Auceloun »

Si vous vous posez des questions
sur le choix d'un mode d'accueil



Au pôle planète Bambins
Auprès de la responsable du R.P.E.

Tous les dossiers

Sont disponibles à l'accueil de la mairie

Dépôt du Dossier de pré-inscription

Dossier à rendre complet



Au R.P.E. pour une mise en
relation avec les assistantes
maternelles du secteur



A la crèche l'Auceloun, pour son
étude lors de la commission
d'attribution des places

Pour une demande de place à la crèche, votre dossier complet déposé, il sera étudié lors de la commission qui se tient entre les mois d'avril et mai. Les suites de la commission d'attribution :

